Engagement de paiement 2026-2027

Nom de l'interne :……..

Prénom de l'interne :……...

Le tarif de l'internat s'élève à 3400,- € par an, Afin d'éviter des tarifs mensuels variables, nous calculons une moyenne **de 340 euros par mois.**
En cas de paiement en une fois en septembre, une réduction est accordée.

Le montant de la pension est alors de 3200,- €

- **Le prix comprend :**
  La nourriture (4 repas par jour), le logement, les charges, l'étude dirigée, l'encadrement des activités, la surveillance et les assurances.

- **Modalités :**
  Quelle qu'en soit la forme (espèces, bancaire, chèque), le paiement doit être effectué de préférence **pour le 25 du mois précédent**. Si toute fois cela n'est pas possible, un accord peut se faire avec l'économe par écrit.

- **Les paiements se font :**
  Par mandat de prélèvement : IBAN BE20 1996 5243 8156
  BIC CREGBEBB

  Frais de dossier administratif
  Une somme de 50 euros est réclamée dès l'inscription et est non remboursable.
  Frais pour des activités exceptionnelles
  Une somme de 50 euros pour l'année est demandée pour couvrir nos activités hors internat.

- **La caution :**
  Une caution de 290,- € sera demandée, elle finalisera l'inscription et sera rendue à la fin de l'année si :
  - L'élève n'est pas exclu de l'internat
  - L'élève n'a commis aucune dégradation à l'internat

Pour mettre fin à l'engagement en cours d'année

Si vous voulez arrêter l'internat en cours d'année, il faut nous faire parvenir un courrier 2 semaines avant mentionnant la date de fin. Le mois en cours devra être payé et la caution sera perdu.

- **En cas de non-respect de l'engagement**
  Si pour la fin du mois écoulé la preuve du règlement de la pension n'est pas en notre possession, le contrat peut être rompu et l'interne ne réintègre pas l'internat dès le mois qui suit, la caution est forcément perdue.

Signature des responsables